

QU'EST-CE QUE L'ATTESTATION ACTION RÉDUCTION?

Créée par l'organisme **Jour de la Terre Canada**, l'attestation est l'opportunité d'entamer une démarche environnementale et **de voir vos actions reconnues de façon officielle**. Depuis 2020, de nombreux commerces ont obtenu l'attestation et ont ainsi contribué à leur échelle à la transition écologique.



Les commerces participants bénéficient **d'un accompagnement gratuit** de la part d'une conseillère du Jour de la Terre Canada, organisme à but non lucratif ayant pour mission d'aider les citoyen·ne·s et les organisations à réduire leur empreinte écologique.

UNE ATTESTATION EN DEUX NIVEAUX

Pour mieux s'adapter aux enjeux rencontrés par les commerces, l'attestation se décline en **deux niveaux**.



Niveau 1 : Focus gestion des matières résiduelles



Niveau 2 : Focus implantation d'actions écoresponsables

CRITÈRE POUR OBTENIR L'ATTESTATION :

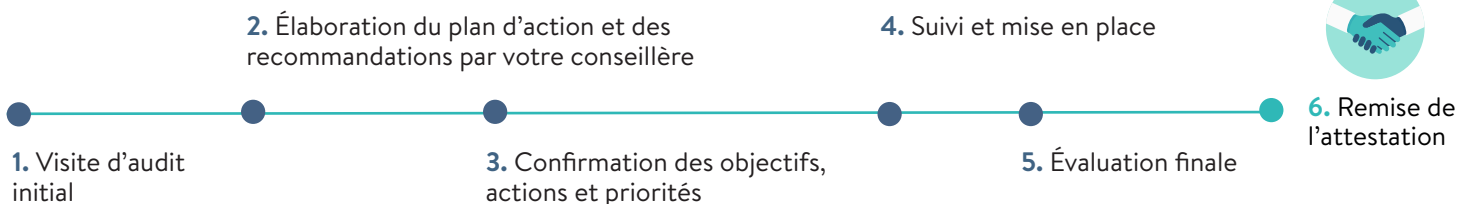
- Signer la lettre d'engagement par laquelle vous vous engagez à améliorer vos pratiques, faire le suivi de vos matières résiduelles et aller au bout du projet ;
- Participer activement à la collecte de matières recyclables et de résidus alimentaires ;
- Nommer un·e responsable de l'implantation de la démarche et du respect des engagements ;
- Identifier les équipements de collecte et les positionner de façon à faciliter le tri des matières résiduelles par les employé·e·s et/ou les client·e·s ;

Un critère supplémentaire pour l'obtention du **Niveau 2**



Mettre en place au moins trois actions écoresponsables (voir au verso).

PROCESSUS :



Un suivi de l'évolution du volume de vos bacs de recyclage, compost et déchets ultimes sera nécessaire tout au long du projet pour mesurer vos progrès!

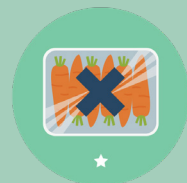
RÉDUCTION



Bannir les bouteilles d'eau à usage unique



Lutter contre le gaspillage alimentaire



Éviter le suremballage



Offrir des produits durables



Limiter sa consommation de papier



Arrêter la distribution de plusieurs articles à usage unique



Offrir des produits en vrac



Établir de meilleures pratiques d'approvisionnement responsable



Diminuer son empreinte énergétique

RÉUTILISATION



Favoriser l'usage de matériaux réutilisés ou recyclés



Proposer des solutions réutilisables aux sacs d'emplettes



Utiliser ou fournir de la vaisselle réutilisable



Encourager l'utilisation de contenants réutilisables



Encourager le réemploi grâce au don d'items



Proposer des emballages/contenants consignés

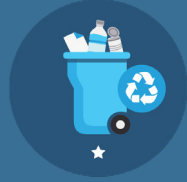


Développer une synergie avec d'autres commerces

VALORISATION



Participer à une nouvelle collecte spécifique



Optimiser la collecte de matières recyclables



Optimiser la collecte de résidus alimentaires



Choisir des contenants recyclables ou compostables



Devenir un point de dépôt Appel à Recycler



Devenir un point de dépôt Électrobac



Devenir un point de dépôt divers